



DOMAINE DE
CHAMARANDE

À PARTAGER EN ESSONNE

ARCHIVES
DÉPARTEMENTALES



Servi ce éducati f

Les femmes

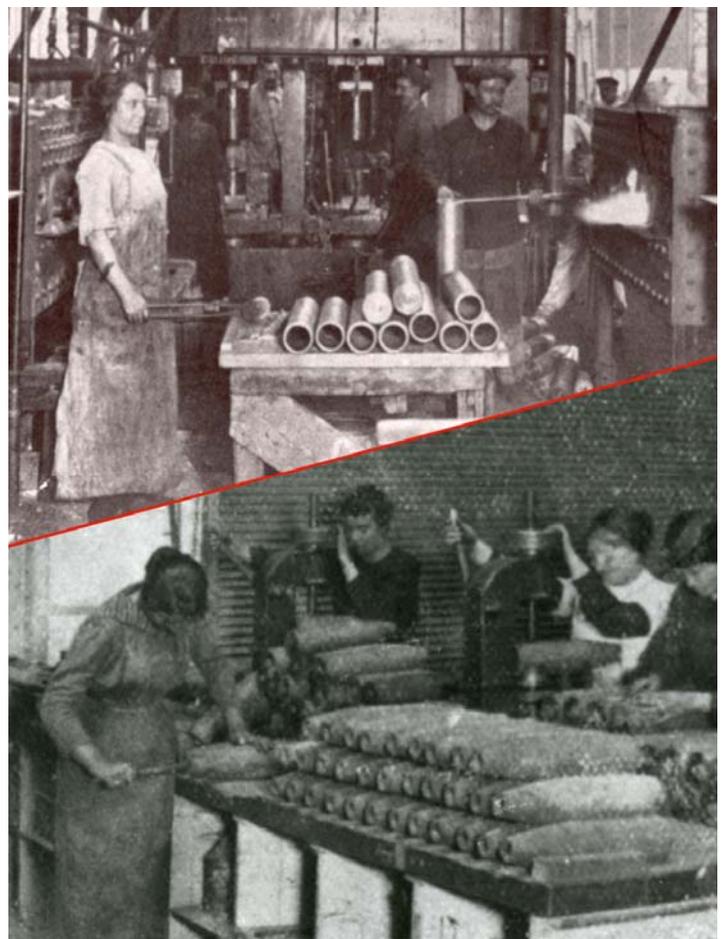
Première guerre mondiale

archives.essonne.fr

Les femmes

Pendant la 1^{ère} guerre mondiale, la contribution des femmes à l'effort de guerre a revêtu des formes multiples :

- Des femmes d'agriculteurs qui, dans une France encore à dominante rurale et agricole, ont dû assumer à partir de l'été 1914 les durs travaux des champs ;
- Des infirmières qui ont soigné les soldats blessés dans les hôpitaux de guerre et les maisons de convalescence ;
- Des « marraines de guerre » qui écrivaient et envoyaient des colis aux soldats du front, rendaient visite aux blessés dans les hôpitaux ;
- Des femmes des villes qui ont dû pallier le manque de main d'oeuvre dans de nombreux secteurs d'activités, distribuant le courrier, conduisant les tramways, travaillant plus de 10 heures par jour dans les usines d'armement.



Document 1 :

Atelier de fabrication d'obus à l'usine Decauville,
Corbeil, 1914-1918.
DAPM - 26Fi25

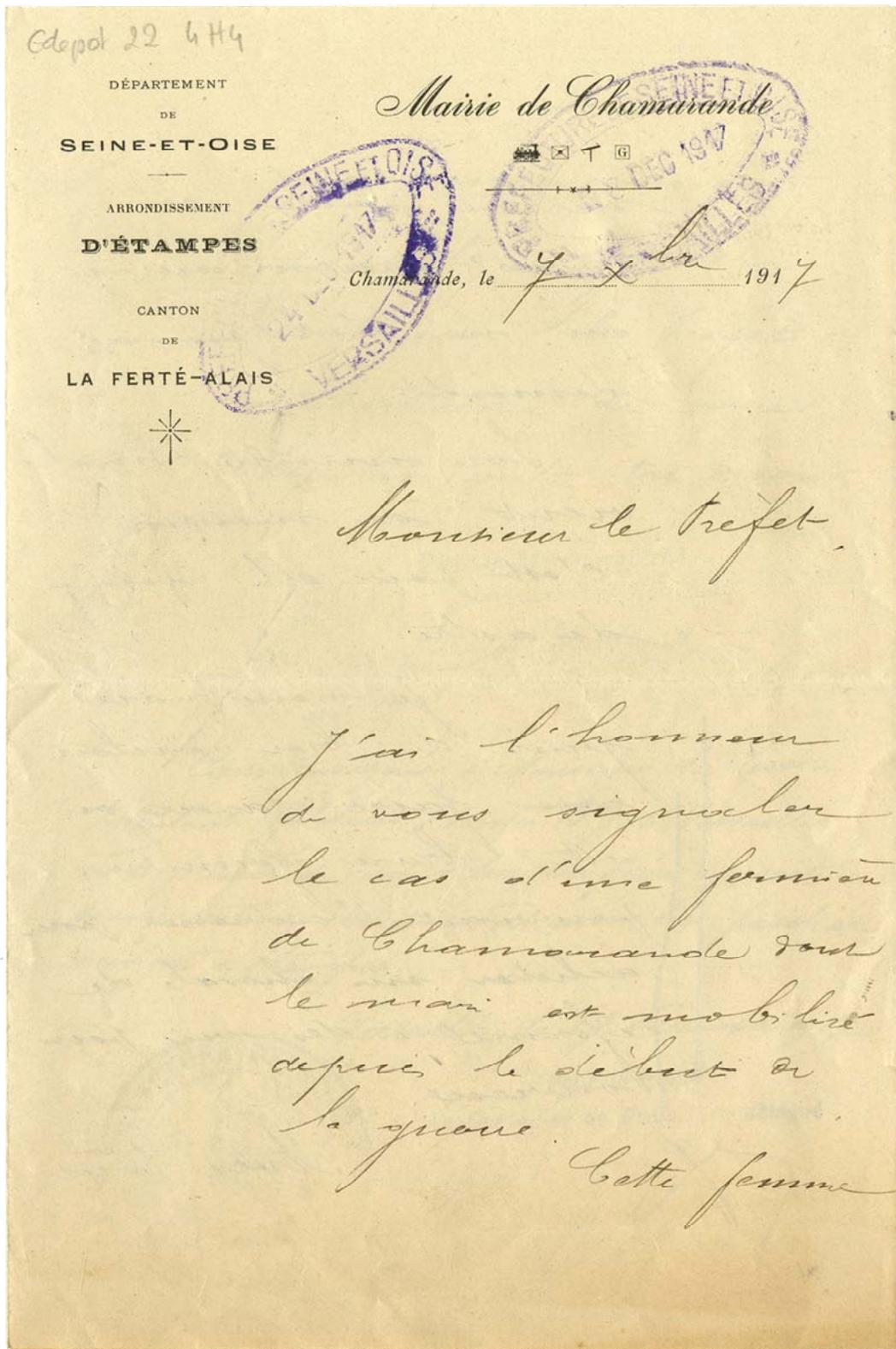
Questions

À l'aide des documents, préparez une synthèse en répondant aux questions suivantes :

- ▶ Présentez les documents du corpus documentaire.
- ▶ Documents 1 et 2 : Quelles activités exercent les femmes ?
- ▶ Documents 3 à 5 : Comment les femmes participent-elles à l'effort de guerre ?

Document 2 :

Lettre du maire de Chamarande à propos d'une agricultrice.
Archives communales de Chamarande - edepôt22 - 4H4



Lettre du maire de Chamarande à propos d'une agricultrice.
Archives communales de Chamarande - edepôt22 - 4H4

mltière avec sa
 tures avec un coverage
 qui ne s'est jamais
 demanté.
 Son unique cheval
 vient de mourir
 c'est pour elle un
 désastre.
 Je vous avec
 pour de bien vouloir
 me faire savoir où
 cette brave femme
 pourrait s'adresser pour
 acheter un cheval de
 réforme, à des prix peu
 onéreux.
 Avec tous

mes remerciements
 Veuillez agréer,
 Monsieur le Préfet,
 l'assurance de mes
 sentiments très sincères.

Pour le Maire empêché
 Le Conseiller délégué
 A. Jansoulet

Communiqué à Monsieur le Sous-
 Préfet d'Etampes (Monsieur B.), à Versailles
 en le priant de vouloir bien lui faire connaître
 si une vente de chevaux fait avoir lieu prochainement
 à Stamps.

Versailles, le 17 décembre 1912

Pour le Préfet
 Le Conseiller de Préfecture délégué



Document 3 :

*La marraine de guerre. Carte postale illustrée de Leroy,
sans date. Coll. privée B. Nanty.*



Document 4 (recto):

Union des femmes de France, 1925.

Archives communales des Granges-le-Roi - edepôt45 - 5Q4

CROIX ROUGE FRANÇAISE



UNION DES FEMMES DE FRANCE

RECONNUE D'UTILITÉ PUBLIQUE

RATTACHÉE AU SERVICE DE SANTÉ MILITAIRE

102, Boulevard Malesherbes

PARIS (17^e)

TÉLÉPHONE : WAGRAM 17-68

Paris, Janvier 1925.

*voir
délibération
du 7 juin*

MONSIEUR LE MAIRE,

MESSIEURS LES CONSEILLERS MUNICIPAUX,

La Croix Rouge Française et en particulier l'Union des Femmes de France, a toujours trouvé auprès des communes la plus précieuse sympathie, les plus généreux concours.

Pendant toute la durée de la guerre, ces concours, venus de tous les coins de France, ont contribué, pour une large part, à permettre à nos Sociétés de répondre à ce que le Pays attendait d'elles, non seulement dans le domaine des Secours aux blessés et malades de l'armée, aux prisonniers, aux mutilés, mais dans celui des *Œuvres sociales*.

Après avoir recueilli, accompagné et soigné les évacués des régions envahies, la Croix Rouge est rentrée, avec les premiers d'entre eux sur le sol délivré et, dans des installations de fortune, elle a organisé l'assistance sociale sous toutes ses formes.

Dans le même temps, les œuvres pour "*l'Enfance*" se multipliaient sur tout le territoire et partout où le concours de l'Union des Femmes de France a été demandé, elle s'est fait un devoir d'accourir et de travailler au bien commun. Son action va s'étendant chaque jour parce qu'elle est chaque jour sollicitée.

Mais ces nouveaux devoirs ne vont pas sans entraîner de lourdes charges, c'est pourquoi l'Union des Femmes de France s'adresse à ses dévoués donateurs et leur demande de réserver bon accueil à son appel.

Elle leur en conservera une infinie reconnaissance et je me fais une fois de plus son interprète pour vous exprimer, Monsieur le Maire, ainsi qu'à Messieurs les Conseillers municipaux, celle que vous vous êtes acquise par le concours généreux et réconfortant que les communes de France lui ont toujours si fidèlement prêté.

La Présidente Générale de l'Union des Femmes de France,

H HENRI GALLI.

CROIX ROUGE FRANÇAISE

U. F. F.

ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ

Pendant la Guerre (1914-1918)

Création et fonctionnement de 400 hôpitaux représentant 32.000 lits, ayant fourni 17.300.000 journées.

Concours bénévoles de 775 médecins et 20.000 infirmières, dont 1.000 en équipes dans la zone des armées. (Personnel administratif non compris.)

40 médecins et 51 infirmières morts victimes de leur devoir.

325 infirmières ayant assuré le service des hôpitaux militaires du Maroc (Rabat, Casablanca, Meknès).

Équipes d'infirmières à l'Armée d'Orient et dans les pays alliés.

100 ambulances automobiles offertes au Service de Santé, transport de 30.000 blessés dans le Gouvernement de Paris seul.

Envoi de péniches-ambulances ayant fonctionné pendant 2 mois et transporté 100 grands blessés couchés.

Cantines de gares.

Importants services d'envois collectifs et personnels de paquetages aux soldats du front, aux prisonniers pendant toute la durée de la guerre.

Service de Réfugiés et de Rapatriés civils et militaires.

Service de renseignements aux familles.

Service d'hébergement des permissionnaires et distribution de vêtements chauds.

Centres de rééducation.

Maison de convalescence des légionnaires et hommes de troupe (30 lits).

Dispensaires.

Ouvroirs pour les femmes des mobilisés.

Soupes populaires.

Gouttes de lait.

Concours à l'œuvre des trains de blessés. 50 infirmières de l'U. F. F. ont été attachées à ce service.

Service des infirmières sur les bateaux-hôpitaux.

Création de 51 postes de secours en Régions libérées (dépenses : 1.100.000 francs).

Dépense totale de l'U. F. F. pendant la guerre :

147 Millions (dont plus de la moitié fournie par la générosité publique).

Depuis la cessation des hostilités (1919-1926)

ENSEIGNEMENT : Réouverture et extension de l' "École Suzanne Pérouse, rue de la Jonquière". (Services de médecine, petite chirurgie, etc. : rhino-laryngologie, ophtalmologie, odontologie, radiologie, massages, gymnastique).

31 centres d'enseignement à Paris.

98 — — dans les comités régionaux.

10 — — aux colonies, protectorats, étranger.

Organisation d'un Enseignement préparatoire au Diplôme d'État et de puériculture.

ŒUVRES D'ASSISTANCE MILITAIRE

Réorganisation des équipes d'infirmières et du matériel hospitalier.

Service permanent d'infirmières, à Paris : hôpital Villemin (12 infirmières), les Invalides (4 infirmières).

Au Maroc : hôpitaux militaires de Rabat, Casablanca, Meknès (22 infirmières).

En pays occupé : trois postes (12 infirmières).

Inondations 1924. - Trois postes (30 infirmières).

Association Mutuelle des Infirmières de la Croix Rouge Française (1710 membres U.F.F.).

Amicale des Infirmières U.F.F.

Office de placement pour les Infirmières.

Bibliothèque technique pour Infirmières.

Colonie sanitaire agricole de Tonnay-Charente (55 lits).

Hôpital sanitaire de Berck-Plage (soldats atteints de tuberculose osseuse : 70 lits).

Gestion du Sanatorium Départemental de Gorbio (Alpes-Maritimes) 100 lits (ouvert en 1923).

Maison de convalescence pour les légionnaires et hommes de troupe à Oran-Eckmühl.

Fonctionnement de 56 Foyers du Soldat.

ŒUVRES D'ASSISTANCE SOCIALE

Création des œuvres intéressant l'Enfance.

Services d'infirmières visiteuses et d'assistantes d'hygiène — à Paris seul. 35 écoles visitées.

Gestion des établissements philanthropiques des chemins de fer de l'État.

Dispensaire Franco-Russe à Paris, bastion 55 (réfugiés russes et français revenus de Russie).

24 dispensaires-écoles (services généraux). — Dispensaires pour enfants.

56 dispensaires d'hygiène sociale.

79 centres de consultations de nourrissons.

50 comités ou postes s'occupant d'œuvres diverses (garderies, jardins d'enfants, cantines et goûters, culture physique, ouvroirs pour fillettes, colonies de vacances, aide aux orphelins de guerre, foyers ruraux, etc.)

Écoles de plein air. — Sanatoriums et préventoriuns pour enfants.

Document 5 :

*Les infirmières au chevet des blessés à l'hôpital auxiliaire n° 10
de Brétigny-sur-Orge, dans les établissements Clause.
DAPM - 57Fi29/124*

